

Séance du vendredi 2 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le vendredi deux septembre à dix-neuf heures trente ;

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle René Cassin, sous la présidence Mme Jocelyne DURUT, Maire, en suite de convocation en date du 30 août 2022 dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

Étaient présents : Mme Jocelyne DURUT, Maire ; M. Philippe BLERVAQUE, Mme Catherine WILLEMS, M. Eddy ROLIN, Maire-adjoints ; Mme Justine DURETETE, Mme Catherine GOEDGEBUER, M. Thierry HENNION, M. Maxime ROSKOSCHNY, M. Franky SALON, Mme Virginie VASSEUR, M. Clément WALBROU, Mme Françoise WARNEYS, Mme Brigitte DELANNOY, Mme Domitille DENEUVILLE, Conseillers municipaux.

Était excusé :

M. Bertrand TRINEL ayant donné procuration à Domitille DENEUVILLE

Secrétaire de séance : Catherine GOEDGEBUER.



Fin de la séance : 20h19

L'Assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD – AUTORISATION DE SIGNATURE.

Dans le cadre de l'amélioration de la médiathèque afin de proposer un service culturel de proximité et de répondre aux besoins de la population (lutte contre l'exclusion, illettrisme,...), le Département du Nord, par le biais de la Médiathèque Départementale du Nord, s'engage à favoriser la création et le développement de la médiathèque d'Haverskerque au moyen d'une convention d'objectifs ci-annexée.

Le Conseil Municipal,

**Après avoir entendu le rapport de Mme Catherine WILLEMS, Maire-adjointe ;
Et après avoir délibéré,**

**DECIDE à l'unanimité de :
(15 voix POUR)**

- **ADHERER** au partenariat avec le Département du Nord pour développer le service de lecture publique de la commune d'Haverskerque ;
- **AUTORISER** Mme le Maire à signer la convention d'objectifs avec le Département du Nord et les autres documents afférents à ce dossier pour la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Jocelyne DURUT,
Maire d'HAVERSKERQUE

